

services généraux).

La Commission de l'aménagement du territoire/urbanisme serait dédiée à l'examen des dossiers de l'urbanisme, de l'habitat et du foncier, acquisitions/cessions, PLU..).

La Commission des finances serait dédiée à l'examen du budget, analyse financière, prospection, emprunt, tarifications...).

La Commission Travaux serait dédiée à l'examen des dossiers relatifs aux bâtiments et l'énergie, aux travaux sur infrastructures, des voies d'eau, ainsi que des dossiers liés au trafic, à la circulation et à la propreté et suivi des différents travaux sur la commune.

La Commission de affaires scolaires et jeunesse, animation socioculturelle, regrouperait les thématiques de l'école, la restauration scolaire, l'éducation, de la culture, de l'animation socioculturelle, des sports, de la jeunesse, des loisirs.

La Commission de l'action sociale et des solidarités traiterait des dossiers relevant des affaires sociales, des seniors, de la lutte contre les exclusions, du handicap et de la santé, du CCAS.

La Commission des affaires économiques traiterait des sujets en relation avec l'attractivité, le tourisme, commerce et droits de place et de voirie, les baux.

La Commission environnement, forêt et agriculture traiterait des sujets en relation la forêt, les espaces verts, les espaces naturels sensibles, les rivières)

La Commission communication et vie publique traiterait des sujets en relation avec les cérémonies, événements sur le territoire, les réseaux sociaux, le bulletin municipal, la bibliothèque, expositions.

La Commission sécurité et prévention traiterait des sujets en relation la sécurité des bâtiments, des commissions de sécurité, le plan communal de sauvegarde.

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale ;

Considérant qu'au titre de l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la constitution des commissions suivantes :

- Commission de l'administration générale,
- Commission de l'aménagement du territoire/urbanisme,
- Commission des finances
- Commission des travaux
- Commission des affaires scolaires et jeunesse,
- Commission des actions sociales et des solidarités,
- Commission affaires économiques,

**COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE - comité de la caisse des écoles,
restauration scolaire, éducation, animation socioculturelle, sports, jeunesse, loisirs)**

- (vice-président) M. PAPI Guillaume
- M. HAY Matthieu
- M. LAFFONT Florent
- Mme BONDAZ Viviane

**COMMISSION TRAVAUX (bâtiments et l'énergie, aux travaux sur infrastructures, des voies
d'eau, ainsi que des dossiers liés au trafic, à la circulation et à la propreté et suivi des
différents travaux sur la commune)**

- (vice-président) M. OBERSON Jean-François
- M. GERVAIS Jean-claude
- M. PAPI Guillaume
- M. LAFFONT Florent

**COMMISSION ACTION SOCIALE ET SOLIDARITES (affaires sociales, des seniors, de la lutte
contre les exclusions, du handicap et de la santé, CCAS)**

- (vice-président) Mme MAURE Nadine
- Mme MAURE Céline
- Mme CAVET Elise
- Mme BONDAZ Viviane
- Mme CHARDON Brigitte

**COMMISSION AFFAIRES ECONOMIQUES (attractivité, le tourisme, commerce et droits de
place et de voirie, baux)**

- (vice-président) M. GERVAIS Jean-claude
- Mme VELAT Jocelyne
- Mme CHARDON Brigitte
- Mme GUILLERON Audrey

- Commission environnement, forêt et agriculture,
- Commission communication et vie publique,
- Commission sécurité et prévention.

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes désignations et nominations au titre de l'article L 2121-21 du CGCT,

DESIGNE des membres des commissions, Monsieur le Maire étant présidente de droit des commissions municipales.

COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE (affaires juridiques, état civil et pompes funèbres, fiscalité, gestions déléguées, patrimoine, ressources humaines, services généraux,).

- (vice-président) M. PAPI Guillaume
- Mme GUILLERON Audrey
- Mme BONDAZ Viviane
- Mme VELAT Jocelyne

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Urbanisme, habitat, foncier, acquisitions/cessions, PLU)

- (vice-président) Mme VELAT Jocelyne
- M. LAFFONT Florent
- M. OBERSON Jean-François
- M. GERVAIS Jean-claude
- Mme BONDAZ Viviane

COMMISSION FINANCES (l'examen du budget, analyse financière, prospection, emprunt, tarifications)

- (vice-président) M. PAPI Guillaume
- Mme MAURE Céline
- Mme GUILLERON Audrey
- M. JADOT Jean-Noël
- Mme CAVET Elise

COMMISSION ENVIRONNEMENT, FORET, AGRICULTURE (forêt, rivières, sentiers, espaces naturels sensibles)

- (vice-président) Mme MAURE Nadine
- M. HAY Matthieu
- Mme CHARDON Brigitte
- M. JADOT Jean-Noël
- M. JACQUARD Thierry

COMMUNICATION (bulletin municipal, manifestations, bibliothèque, réseaux sociaux, site internet, cérémonies, tissu associatif)

- (vice-président) Mme MAURE Nadine
- M. JADOT Jean-Noël
- Mme CHARDON Brigitte
- M. OBERSON Jean-François

COMMISSION SECURITE ET PREVENTION (Plan communal de sauvegarde, commissions de sécurité)

- (vice-président) Mme VELAT Jocelyne
- Mme CHARDON Brigitte
- M. OBERSON Jean-François
- Mme MAURE Nadine

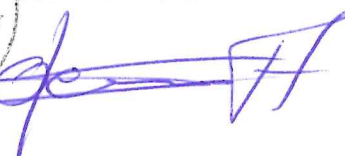
Ainsi fait et délibéré le 31 mars 2026

Et ont signé au registre les membres présents.

**Le secrétaire de Séance,
PAPI Guillaume,**



**Le Maire,
GERVAIS André**



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le 09/04/2026



ID : 074-217402056-20260331-DEL_27_2026-DE